

PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES

Nom et prénom de l'élève : _____
Classe : _____

INTERNE 4 NUITS
 INTERNE 5 NUITS

DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS
 DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS

BOURSIER : OUI NON DEMANDE EN COURS

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Le présent mandat est valable jusqu'à annulation de votre part, à notifier en temps voulu au créancier.

Collez ou agrafez votre RIB au format IBAN/BIC ci-dessous SVP (pas de chèque barré)



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA
(à remettre rempli et signé à l'établissement scolaire)

Référence Unique de Mandat :

Nom et prénom de l'élève :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le **LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

<p>Nom, Prénom et Adresse du Débitéur (Responsable de l'élève)</p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>CP : _____ Ville : _____</p>	<p>Identifiant Créancier SEPA : FR48ESD592398</p> <p>Nom et Adresse du Créancier</p> <p>NOM : Agent comptable - LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT</p> <p>Adresse : 25, rue Louis Barthou</p> <p>CP : 64110 Ville : GELOS</p>
<p>Compte à Débitéur (IBAN/BIC)</p> <p>IBAN : _____</p> <p>BIC : _____</p>	
<p>Type de paiement</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Récurent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel</p>	

Signature du titulaire du Compte

A _____, le _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.